

Installation de nouvelles bennes dédiées au recyclage des jouets, articles de décoration textile, de bricolage et de jardin

À partir du 1er juillet, la collecte des jouets usagés, d'articles de décoration textile, de bricolage et de jardin débute sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Dans le cadre de son partenariat avec l'éco-organisme Ecomaison, Guingamp-Paimpol Agglomération accueille un nouveau dispositif pour permettre aux habitants d'y déposer leurs jouets, articles de décoration textile, de bricolage et de jardin usagés afin qu'ils soient valorisés.

Favoriser le réemploi.

Dans un premier temps, nous invitons à offrir une seconde vie à ces objets par le don aux associations de l'économie sociale et solidaire du territoire qui les acceptent ou bien en les déposant dans les espaces de réemploi présent dans chaque déchèterie où ils seront récupérés par les associations partenaires de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Trop abimés pour être donnés

Le mobilier est déjà trié dans la benne dite « mobilier » depuis 2020 sur les déchèteries de l'agglomération. À partir du 1er juillet, cette benne change de nom et accueillera également tous les « objets et matériaux de la maison ». Ainsi, les jouets, articles de décoration textile, de bricolage et de jardin peuvent désormais être déposés en plus de tout autre mobilier usagé afin d'être recyclés.

Pour optimiser la qualité et donc le recyclage de ces déchets, les déchèteries de Paimpol, St Agathon et Bégard seront équipées de 2 bennes « objets et matériaux de la maison ». L'une pour les objets de la maison en bois (tréteaux, encadrement de potager ou de compost, nichoir, trotteurs, véhicules à pédales, jeux de construction et d'apprentissage, maison de poupée, cuisine d'enfant...). L'autre pour les objets de la maison en mousses, plastiques ou multimatériaux (caisses à outils, seaux et bacs, tuyaux d'arrosage, toboggans, jeux d'extérieurs, poupées, jouets de premier âge, puzzles, tringle à rideaux, set d'angle, support de fixation...).

Dans les déchèteries de Plouëc du Trieux, Bourbriac et Callac, une benne unique accueillera l'ensemble de ces objets (bois, mousses, plastiques et multimatériaux).

Ces objets peuvent également être déposer en magasin.

Plus de valorisation pour maîtriser les coûts

Guingamp-Paimpol Agglomération

Invitation presse

Le 03/07/2023 16:24

Auparavant déposés dans les bennes bois ou encombrants qui représentent un coût important pour la collectivité (entre 95 et 152€/t), les déchets triés dans les bennes « objets et matériaux de la maison » sont collectés et traités par l'éco-organisme via l'éco-contribution. D'où l'importance du geste de tri.

Les objectifs doivent être avant tout de réduire la production de déchets et d'augmenter le tri pour une meilleure valorisation, comme c'est le cas dans nos déchèteries avec l'évolution des consignes au 1er juillet.

Un box sera également à disposition prochainement pour collecter en plus les couettes et oreillers usagés, les rideaux et voilages.

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh